



Probleme de prestation avec un artisan

Par **hadey**, le **05/09/2010 à 10:58**

Bonjour,

J'ai fait appel à un entrepreneur pour agrandir ma maison avec obtention du permis de construire. j'ai versé un acompte de 30% à la signature du contrat.

Après obtention du permis de construire les travaux ont débuté et j'ai encore versé 30% de la somme totale.

Malheureusement le maçon n'est venu que cinq jours après avoir encaissé le second chèque et cela fait trois mois qu'il ne vient plus avec à chaque fois des excuses plus idiotes les unes que les autres.

Il avait quatre mois pour effectuer les travaux et le délai arrive à expiration le 19/09/2010 car l'ouverture des travaux enregistré par la mairie date du 19/05/2010.

Je lui ai envoyé un recommandé avec A/R pour fixer les pénalités, pas de réponse de sa part à ce jour, artisan devenu enjoignable.

J'ai fait venir un huissier de justice pour faire constater la non avancée des travaux le 31/08/2010, j'attends son rapport.

Dois-je assigner l'entrepreneur en justice, et comment dois-je procéder?

Merci pour votre réponse